

Image not found or type unknown



Déménagement dans les enfants

Par **Laetitiabilquez**, le **04/09/2019** à **12:10**

Bonjour mon mari a été muté en Bretagne nous venons du nord mon ex mari n'a pas voulu que je prenne mes enfants j'ai laissé les enfants a mes parents le temps de trouver un compromis mais mon ex mari les a repris chez lui ne veut plus payer de pension comment faire c'est moi qui paye la cantine les frais de scolarité les rhabille il a réussi a déscolariser les enfants les a remis a leur école de avant

Par **Visiteur**, le **04/09/2019** à **12:37**

Bonjour
Juridiquement, vous devez saisir le JAF en urgence.